



## ATTESTATION DE PARUTION

Département : 28

Journal : Horizons 28

Parution : 17 décembre 2021

Référence n°H12977

CHARTRES, le 15 décembre 2021

VILLE DE CHAMPHOL

---

### VILLE DE CHAMPHOL

#### BILAN DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 ET APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU

---

Par délibération N°2021-082 en date du 14 décembre 2021, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme et a approuver la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme de Champhol.

Le dossier la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme approuvé est tenu, pendant une durée minimale de un an, à la disposition du public à la mairie de Champhol aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la Ville de CHAMPHOL [www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr) rubrique « Cadre de vie » - onglet « P.L.U. ».

Cette délibération est affichée et peut être consulté en mairie de Champhol pendant un mois à compter du 15 décembre 2021.

---

La directrice de publication

Agnès Laplanche